

10 000 vélos arcachonnais distribués depuis janvier 2013

Mercredi après midi, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, Yves Foulon faisait le bilan de l'opération vélo. Une opération que le Maire d'Arcachon a lancé en janvier 2013 sur sa commune et qui l'a conduit, depuis, à distribuer 10 000 vélos à ses habitants, résidents principaux ou secondaires.

« Nous sommes la seule ville de France à offrir un vélo à chacun de ses habitants », rappelle Yves Foulon qui vante *« une initiative à la fois bonne pour l'environnement, pour la fluidité, le stationnement et la santé de ses administrés »*.

« Nous avons décidé, il y a 6 ans, de mettre un vélo à la disposition de tous les Arcachonnais plutôt que de choisir l'option du vélo en libre service », entame le Maire d'Arcachon avant d'expliquer : *« D'une part, parce que cela nous revenait moins cher mais aussi et surtout parce qu'il n'y a rien de plus pratique pour l'utilisateur. Quand il a envie de faire du vélo, pas besoin d'aller le chercher à une borne, il le prend dans son garage ! »*.

Un coût global d'un peu plus d'un million d'euros

Le coût de chaque vélo est d'un peu plus de 100 euros pour la commune qui procède par achats groupés auprès de fabricants européens. *« 10 000 vélos à 100 euros, cela fait une dépense totale d'un peu plus d'un million d'euros. C'est ce que nous aurions payé, chaque année, pour des vélos disponibles en libre service... »*, affirme Yves Foulon.

Parallèlement, la Ville a développé, dans tous ses quartiers, un réseau de 22 kilomètres de pistes cyclables et un très grand nombre de racks pour permettre aux usagers de deux roues

de circuler et de stationner facilement.

Enfin, pour ceux que l'exercice physique rebute, la Ville d'Arcachon propose aussi une subvention de 200 euros, à la place du don d'un vélo, pour acheter un vélo électrique. La somme est allouée sur présentation de la facture d'achat. A ce jour, 323 subventions ont déjà été allouées.

Pas question pour le Maire de mettre un terme à l'opération vélo qui se poursuit donc à Arcachon. Tous les habitants de plus de 14 ans qui n'en ont pas encore bénéficié sont invités à se rapprocher de la Municipalité.